

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Fonds municipal vert de la FCM verse 1 126 200 \$ à la Ville de Senneterre pour la construction d'un parc thermique

Senneterre, QC, le 20 janvier 2009 – Jean Perrault, maire de Sherbrooke (Québec) et président de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et l'honorable Christian Paradis, au nom de l'honorable Lisa Raitt, ministre des Ressources naturelles ont annoncé aujourd'hui une subvention de 500 000 \$ et un prêt de 626 200 \$ du Fonds municipal vert (FMV) à la Ville de Senneterre.

« Par l'entremise du Fonds municipal vert, notre gouvernement aide des municipalités partout au pays à atteindre leur but : un environnement plus propre et plus sain », a expliqué le ministre Paradis. « L'annonce d'aujourd'hui est un autre exemple de la façon dont notre gouvernement aide les municipalités à améliorer le niveau de vie de leur communauté tout en bâtissant un avenir plus écologique pour leurs citoyens. »

« Le Fonds municipal vert de la FCM offre une gamme de ressources et de services répondant spécifiquement aux besoins des administrations municipales en matière de développement durable », explique le maire Jean Perrault, qui représente la FCM. « Le financement et les connaissances fournis par le Fonds soutiennent le développement de collectivités qui sont plus viables du point de vue environnemental, social et économique. »

La Ville de Senneterre prévoit la construction d'une station réceptrice – un parc thermique – afin de récupérer l'énergie des rejets thermiques de l'unité de cogénération de Fonds de revenu Boralex énergie de Senneterre afin de redistribuer cette énergie aux entreprises agricoles, agro-alimentaires, agro-industrielles et de transformation.

Senneterre souhaite diversifier et relancer ses structures sociales et économiques au moyen de l'énergie verte. Le système fournira de l'énergie résiduelle sous forme d'eau chaude aux occupants du parc thermique, y compris les serres, les installations de pisciculture et les immeubles agro-industriels.

La Ville prévoit une réduction de 91 % des émissions de gaz à effet de serre, ainsi qu'une réduction de la consommation d'eau de l'unité de cogénération. Parmi les autres avantages, notons la récupération des émissions de dioxyde de carbone pour favoriser la photosynthèse dans les serres, un appui considérable pour le développement économique de la collectivité et la création de nouveaux emplois.

« Dans un contexte économique difficile, il est essentiel d'innover et de diversifier notre économie. Le parc thermique a été identifié comme la pierre angulaire du plan de diversification et de développement économique durable. Cette contribution financière rendra possible la mise en place des infrastructures du parc qui s'avère fondamental à l'essor économique du territoire », a expliqué le maire de la Ville de Senneterre, Jean-Maurice Matte.

Le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités (FCM) de 550 millions de dollars, afin de créer le Fonds municipal vert (FMV) et d'offrir une source de

financement durable à long terme aux administrations municipales et à leurs partenaires. Le Fonds soutient les collectivités dans des initiatives visant à améliorer la qualité de l'air, de l'eau et des sols et à aborder les changements climatiques.

La FCM est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. Elle favorise les collectivités durables qui profitent d'une qualité de vie élevée en faisant la promotion d'un gouvernement municipal fort, efficace et responsable.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements :

Fonds municipal vert

Dave Weatherall
Agent de communication
Fonds municipal vert
Fédération canadienne des municipalités
Téléphone : 613 907-6292
Télécopieur : 613 244-1515
Courriel : dweatherall@fcm.ca
<http://www.collectivitesviables.fcm.ca/fr/GMF/>

Ville de Senneterre

Jean-Maurice Matte
Maire
Ville de Senneterre
Téléphone : 819 737-2296, poste 240
Télécopieur : 819 737-4215
Courriel : info@ville.senneterre.qc.ca
<http://www.ville.senneterre.qc.ca/>

Ressources naturelles Canada

Jasmine MacDonnell
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Ressources naturelles du Canada
Tél. : 613-996-2007
Télééc. : 613-943-0663
<http://nrcan-rncan.gc.ca>